

LE RAPPEL

Le Canada aux Canadiens.

1ere Année.—No. 16.

Montreal, Dimanche, 28 Decembre 1902.

Le numero 2 sous

A NOS LECTEURS

Bonne Année

Nous voici au moment où une année s'achève et où une autre commence. Que nos lecteurs veuillent bien agréer nos meilleurs souhaits de bonne année. Que 1903 fasse tous les Canadiens-Français plus forts et meilleurs, qu'il les conduise à la prompte réalisation de leurs plus chères espérances, en raffermissant leurs conquêtes et en étendant leur légitime influence. Le calendrier de l'année est une page blanche sur laquelle Dieu se réserve d'écrire, mais nous aimons à espérer qu'il continuera sa protection séculaire au peuple canadien, son peuple de choix, parce qu'il est religieux et honnête.

Pour nous, nous acceptons d'une main ferme les tristes présents que nous laisse l'année qui s'enfuit et nous saluons sans crainte l'année qui s'avance. Quoiqu'il doive arriver, nous continuerons à nous mettre avec le même dévouement au service de notre pays, restant toujours fidèles à notre devise : Le Canada pour les Canadiens. Nous faisant, chaque semaine, l'écho des cœurs vraiment patriotes, nous combattons toujours sans merci les adversaires ou les transuges de notre nationalité.

Nous avons combattu jusqu'ici et nous avons été récompensés de nos efforts par des adhésions et des encouragements qui nous sont venus de toutes parts et dont le nombre toujours croissant nous fait présager, pour la cause que nous défendons, le plus bel avenir. Nous saisissons donc avec joie cette excellente occasion de remercier nos lecteurs des sympathies qu'ils nous témoignent et du concours qu'ils daignent nous accorder. Ces sympathies, nous avons à cœur de les mériter de plus en plus, et c'est pourquoi, avec le commencement de cette année, le "Rappel" veut donner à tous une manifestation non équivoque de sa force grandissante. Il avait grandi seul jusqu'ici, porté seulement par la force de ses idées, n'ayant cherché à s'imposer au public que par l'excellence de sa cause et l'ardente sincérité de ses convictions. Mais il nous fait plaisir de constater que, malgré ses faibles ressources, il s'est imposé à l'esprit du public comme un journal sérieux et honnête; des amis nouveaux se sont groupés en masse autour de lui et lui font une garde compacte, convaincus qu'il est du devoir de tous de fournir les armes à ceux qui vont combattre le bon combat à leur place.

Nous sommes donc heureux d'annoncer que l'année nouvelle verra notre journal définitivement assis sur des bases solides. Ses états de service lui ont mérité de vivre, et une compagnie se forme actuellement, composée d'hommes les plus éminents dans toutes les classes de la société, qui doit lui assurer avec l'existence matérielle, une plus grande liberté d'allure. Nos moyens d'action se trouvant plus étendus, nous comptons travailler avec plus d'efficacité que jamais au triomphe des saines idées. Notre attitude reste la même, elle est déjà définie, mais nos lecteurs peuvent s'attendre à d'importantes améliorations qui rendront sûrement notre journal de plus en plus intéressant. L'année 1903 commence donc sous les plus heureux auspices, et nous disons, en terminant ce cordial entretien avec nos chers lecteurs : En avant pour la nouvelle année ! Que Dieu nous garde !

Deux moutards discutent gravement la question de savoir si la lune a des habitants. L'un soutient que oui, l'autre assure que non. A la fin, celui qui opine pour la négative terrasse son contradicteur par cet argument sans réplique :

— Si la lune a des habitants, elle doit pas être privée des moyens nécessaires pour vivre, pour grandir, pour être utile aux habitants.

La Question Vénézuélienne

La grande partie de "bluff" est finie et aussi l'une des plus sinistres comédies de ce temps. Tout l'imbroglieo vénézuélien sera soumis au tribunal de la Haye. Le bruit des canons s'éteindra tout tranquillement, et l'on n'entendra plus — si le public prête encore l'oreille ! — que le froissement des créances de tous les usuriers d'Europe, essayant d'arracher au Vénézuéla sa livre de chair.

Ce n'est pas que le Vénézuéla soit particulièrement sympathique, ni que Castro soit une figure héroïque — mais nous comprenons qu'à la fin ces gens-là en aient eu assez et même trop — de la façon dont on les a volés et dépouillés.

Toute la haute finance d'Europe s'est ruée sur ce malheureux pays. Elle l'a pressuré à mort — et voici maintenant qu'elle force les gouvernements à faire fonction de huissier et à faire rentrer ses comptes.

Mais, grâce à Roosevelt et à l'énergie de Castro, il faudra faire examiner ces comptes par des juges impartiaux, et le Vénézuéla a grand chance de les voir diminuer dans une forte proportion.

La triple alliance anglo-allemande a joué une grande partie de "bluff"; elle l'a perdue. Elle s'est fourrée dans un pétrin d'où elle est fort heureuse aujourd'hui de se tirer par échappatoire de la Haye. Le grand triomphateur de cette affaire, c'est Roosevelt. C'est lui qui a virtuellement forcé les puissances à accepter le tribunal de la Haye; du coup aussi, il leur a fait reconnaître officiellement et formellement la fameuse doctrine Monroe.

Le renvoi à la Haye est un symptôme consolant, puisqu'il est un nouveau triomphe pour le principe d'arbitrage. Mais le simple fait de l'intervention armée des puissances est terriblement sinistre. C'est la proclamation de la maîtrise absolue de la haute finance sur les grandes puissances.

On ne se bat plus pour des idées; on s'est battu et on se serait battu pour des gros sous — si la doctrine Monroe ne s'était trouvée à la traverse. Cet abaissement des hommes publics devant les financiers — c'est l'un des plus grands dangers de la situation politique en tous pays — et même au Canada.

Jean Richard.

Echos d'une Greve

La fameuse grève des cigariéristes a plongé un grand nombre d'ouvriers dans la plus profonde misère. On ne peut s'en faire une idée exacte. Dans le quartier St-Jean-Baptiste, seulement, il a été constaté, à la dernière élection, qu'au delà de deux cents cigariéristes avaient pris, depuis un an, le chemin des Etats-Unis. Cette constatation nous fait regretter d'avantage cette grève. Il devrait y avoir un moyen d'entente entre patrons et ouvriers.

Notre jeune pays est menacé de troubles qui retarderont considérablement son progrès. Ce qu'il nous faut pour avancer, c'est la paix aux hommes de bonne volonté, l'encouragement, l'émulation. Une grève paralyse les progrès dans la branche de l'industrie où elle fait sentir. Notre industrie nationale ne fait que commencer à se développer. Si elle est arrêtée, dans sa marche, par des grèves, le Canada en souffrira. Le développement de l'industrie dans notre pays est une mine pour l'ouvrier canadien. Il ne faut donc pas que l'ouvrier travaille à enrayer ce développement. Et, d'un autre côté, le patron doit s'efforcer de rendre justice à ses ouvriers. L'ouvrier a généralement une nombreuse famille. C'est lui qui nous fournit des bras pour développer notre industrie et assez souvent des hommes pour diriger notre pays. Le patron doit donc considérer que la famille de l'ouvrier ne doit pas être privée des moyens nécessaires pour vivre, pour grandir, pour être utile aux habitants.

Edmond B.

L'ELECTION DE ST-JACQUES

Elle nous couvre de honte

Le procès qui vient de se terminer à Montréal par l'invalidation de l'élection de M. Brunet, élu député fédéral du quartier Saint-Jacques, a montré la profondeur de la corruption électorale qui existe en ce pays.

On ne saurait trop flétrir la corruption électorale qui devient rapidement un véritable fléau en ce pays, et l'on ne peut sentir trop fortement contre les corrupteurs. Les révélations faites au cours de ce procès nous couvrent de honte.

De la "Vérité", de Québec.

ECHOS

Il paraît de plus en plus probable que M. J. A. C. Madore, sera enfin nommé juge, dans les premiers jours de la nouvelle année. Aussi les candidatures dessinent-elles déjà assez nettement dans le comté d'Hochelaga. St nos renseignements ne nous trompent pas, nous avons tout lieu de croire que, parmi les nombreux aspirants, c'est M. Jos. Arthur Geoffrin, avocat, de Ste Cunégonde, qui sera le candidat du gouvernement et qui a le plus de chances d'être définitivement choisi.

Les élections municipales de St-Henri, vont avoir lieu sous peu, et promettent d'être très animées. La nomination aura lieu le 12 janvier et la votation le 19. Parmi les candidats probables au poste d'échevin, nous rencontrons avec plaisir le nom de M. J. Arthur Major, entrepreneur. Ses nombreux amis exercent actuellement sur lui une forte pression pour l'engager à poser sa candidature dans le quartier St-Jacques, St-Henri et espèrent qu'il cédera enfin à leurs sollicitations. M. Major jouit d'une très grande popularité, d'ailleurs méritée, et nous ne doutons pas qu'il sera élu par acclamation, le 12 janvier prochain.

L'organe libéral tant attendu paraîtra, dit-on, dans une semaine ou deux. Selon toute apparence, M. Marc Sauvalle, qui vient de quitter la rédaction de la "Patrie", en prendra la direction.

Intime Regret

A MA MERE

Nous doublons encore le tournant de l'année; époque joyeuse ou tout prend un air de fête. Sur nos rues ou dans nos foyers; époque où tout s'imprègne comme de douces effluves de tendresse, et où la table de famille voit s'épanouir autour d'elle dans tous les yeux un éclair de bonheur, et sur toutes les lèvres un sourire.

Nœl et le Jour de l'An ne sont-ils pas en effet les fêtes par excellence de la famille. La joie et la gaieté y font irruption pour s'en aller remuer les cœurs, et les réunir dans un même élan de reconnaissance pour la Providence divine, et de fraternelle sympathie pour tous.

Et pourtant, malgré les affections si douces et si attachantes que moi retienent à mon jeune foyer, il me revient au cœur comme l'écho d'un glas funèbre qui l'attriste.

C'est qu'à ce déjeuner de famille, où je retrouve avec tant de joie, le cercle de toutes les amitiés ou les amours de cette vie: une épouse bien aimée, tenant dans ses bras un fils non moins chéri, avec à ses côtés, mon père et mon frère, c'est que je n'y retrouve pas la douce vision d'une mère attendrie — c'est que je n'y retrouve pas ton amour, ô ma mère — "Cet amour maternel! Amour que nul n'oublie".

Edmond B.

Plus de "Sis au Sénat"

Nous lisons dans le "Soleil" de Québec :

"Quand M. Laurier a pris la direction en 1896, il n'y avait que 9 libéraux sur 81 sénateurs.

Il y a aujourd'hui 41 libéraux et 40 conservateurs."

Vrai! mais le confrère aurait dû ajouter, en 1896, les libéraux voulaient réformer le sénat parce que les conservateurs y étaient en majorité. Aujourd'hui, ils ne parlent plus de réforme parce que la majorité est devenue libérale. M. Godfroy Langlois a été obligé de détruire sa "Sis au Sénat", parce que ses amis ne brailaient plus.

M. Gervais dans St-Jacques

M. Gervais se croit une des lumières du Barreau canadien. C'est peut-être une illusion. En tout cas, nous ne ferons rien qui soit de nature à lui enlever cette chère illusion. Mais qu'il entretienne les mêmes velléités à l'endroit du Parlement du Canada, c'est ce que nous lui contestons humblement.

N'empêche que M. Gervais croit que son "tour est arrivé" et que le pays a un besoin pressant de ses sages conseils et de sa vaste expérience.

Les illusions de M. Gervais ne sont pas en bas âge. L'an dernier, quand M. Odilon Desmarais fut appelé aux hautes fonctions de juge de la Cour Supérieure, notre éminent conseiller de la feu reine Victoria, nommé de par la grâce de son associé, fut tout abasourdi du choix de la convention. Il croyait, dans son ingénuité, que les électeurs traitent le chercheur chez lui.

Il se consola en tirant d'abord dans le dos de M. J. A. Drouin, puis en se constituant l'agent légal d'un candidat qui a perdu ses droits politiques, parce que certains de ses agents avaient trop commis d'illégalités.

Cette fois, M. Gervais a recours à une tactique plus "nouveau jeu". Ses relations avec les célèbres concussionnaires américains, Gaynor et Greene, lui ont donné un fonds de roublardise qu'il veut mettre à profit.

Il essaie de faire croire au gros public que le parti libéral ne peut se passer de lui.

Pour atteindre cette fin, il fait saut télégraphier, à la "Patrie", il y a une huitaine, que les clubs libéraux de la division Saint-Jacques — notamment le Club Libéral de la partie Est — avaient décidé qu'il serait le successeur de M. Brunet. Et, le lendemain, il écrivait de sa plus jolie écriture, un interview qu'il fit publier, toujours dans "la Patrie" au cours de laquelle, il expliquait que le mouvement était prématuré mais... mais, que si les électeurs faisaient violence à sa modestie, il consentirait peut-être à se sacrifier.

Depuis, M. Gervais continue à se plaindre qu'on veut le faire présenter malgré lui qu'il ne peut ainsi sacrifier sa tranquillité et les intérêts de ses clients, et coëtera et le reste. Pauvre Honoré!

DEMOCRATES PUIS AUTOCRATES

Quand les libéraux étaient dans l'opposition, ils se disaient "democrats to the hilt", amis du peuple, travaillant pour le peuple, pour les ouvriers. Ils gouvernent aujourd'hui. Et que sont-ils? Des autocrates; les amis des Trusts, des combines. Ils refusent d'assister les pauvres dans leur misère. Ils encouragent les ouvriers américains, au détriment des ouvriers canadiens. Ils ressemblent à l'antique Rome, qui, dans son déclin des classes réputées inférieures, dans son orgueil de patricien, ne pouvait s'accommoder des besoins obscurs, pensant que ses préteurs ne devaient pas avoir le souci des détails. "De minimis non curat proter".

Nous avons entendu un mi-

nistre, M. Préfontaine, dire que "les questions se discutent entre gens intelligents, au sein d'un cabinet, mais pas avec le peuple." Nous avons entendu ce même ministre déclarer que son adversaire n'avait pas le droit de s'occuper de ces questions et d'exiger des renseignements du gouvernement.

Quelle autocratie de grand seigneur! Ah! ils veulent aveugler le peuple, pour mieux le tromper, pour mieux le blaguer, pour mieux le piller! Eh! bien, non, ça ne se fera pas de même. Ils trouveront des hommes qui les dénonceront et le peuple comprendra que nos gouvernants du jour ne sont pas dignes de sa confiance. Ces gouvernants ont flatté le peuple quand ils étaient dans l'opposition et ils le traitent avec dédain depuis qu'ils sont les maîtres du pouvoir. L'électorat n'est pas assez imbécile pour ne pas s'en apercevoir et pas assez ressentant pour ne pas en ressentir l'injure. Nos compatriotes diront une bonne fois à Monsieur Monk: "Nous avons entendu votre voix protestant contre les abus du pouvoir, nous admirons vos principes, votre franchise et votre intégrité. Eh! bien, allez votre chemin nous allons vous suivre. A bas les exploités!"

L'hon. M. Blair et "La Presse"

Avons-nous, à la tête des chemins de fer, un ministre de Sa Majesté, ou un simple maçon? Nous plaçons Sir Wilfrid Laurier s'il se croit obligé d'exhiber aux Chambres, une dernière fois, avant les élections, le navire de l'Etat avec un tel agrès dans la voile. Il en a eu, naguère, plein le dos, rien que pour des entêtements grotesques et quelque peu d'ignorance, qui ont ajouté des mois de séances à la session. Que sera-ce donc lorsque la foi publique aura badigeonné cette incapacité exécutive de son maître vernis?

C'est probablement pas de sitôt qu'on reprendra Sir Wilfrid à faire des cabinets de tous les talents. L'idée de former un aréopage de premiers ministres n'était pas vulgaire; mais l'épreuve était à peine commencée qu'il fallut mettre au plus vite Sir Oliver Mowat sur les tablettes. Et voilà que l'hon. M. Blair est également mis sur le discrédit.

Habitué à passer pour grand dans sa petite province, où la marmite était seule à jouer un rôle, celui-ci ne se doute pas encore de l'imminente catastrophe; mais notre politique fédérale et surtout le parlement, n'ont pas de place pour ces méthodes de village, qui, parmi les grits de Moncton, portent l'épithète d'agressive."

"La Presse."

Montréal, 11 Oct. 1899.

Un Nouveau Livre

"Premier Pêché," de Madeleine

On annonce pour demain l'apparition de "Premier Pêché", le recueil des chroniques et nouvelles de Madeleine, la charmante chroniqueuse de la "Patrie". Ce volume contiendra aussi "l'Adieu du Poète" dont le succès a été si vif à Montréal et à Québec.

Nous lui souhaitons d'avancer tout le succès que mérite l'exquis talent de notre délicieuse "consœur".

Le Trust à la Mode

Le trust est à la mode. Celui dont on annonce la formation prochaine n'était cependant pas attendu.

C'est le trust des taureaux. Naturellement, il aura son siège en Espagne. Il paraît que les éleveurs sont très exigeants et que les bêtes qu'ils fournissent aux plazas ne sont pas fameuses. En outre, les matadors deviennent chaque jour plus exigeants. On veut donc voir s'il est possible de tout arranger au moyen d'un syndicat qui monopoliserait la fourniture des animaux destinés aux arènes.

DOMINUS PROPE EST

(Pour "Le Rappel.")

Lorsque le deuil assombrit la demeure
Sous de mornes cyprès,
Quand la mort frappe et quand l'affligé pleure,
Le Seigneur est tout près.

Si le poison des doctrines funestes
Partout s'est infiltré,
Dans la splendeur des vérités célestes,
Le Seigneur s'est montré.

De subjuguier l'humaine conscience,
L'impie avait rêvé;
Manifestant sa divine puissance,
Le Seigneur s'est levé.

Quand l'oppressé se voit à son caprice,
A son vil intérêt,
Mérite, droit, honneur, vertu, justice,
Le Seigneur apparaît.

Dans son orgueil, dressant sa tête immonde,
Lorsque le Mal s'est cru
Assez puissant pour asservir le Monde,
Le Seigneur a paru.

Dieu sait toujours, quoi qu'on dise ou qu'on fasse,
Avoir le dernier mot,
Et c'est en vain que l'Enfer nous menace:
Le Seigneur est là-haut.

Pour mettre fin à d'horribles conquêtes
Dont Carthage eut rougi,
Du noir chaos où grondaient les tempêtes,
Le Seigneur a surgi.

Par les clameurs d'aveugles doctrinaires,
L'homme était affolé;
Des Sinaïs réveillant les tonnerres,
Le Seigneur a parlé.

La Clémence réchauffe sous son aile
Les âmes qu'elle unit;
Et, déployant sa bonté paternelle,
Le Seigneur nous bénit.

REMI TREMBLAY.

Ottawa, 21 décembre, 1902.

La Disette de Charbon

La famine de charbon jette dans la misère un grand nombre de familles. Les pauvres dépensent leur peu d'argent à acheter un peu de bois et de mauvais charbon. Ils font froid dans leurs maisons. Leurs enfants s'en plaignent. Mais que faire?

Le buffet est presque vide. Le pauvre père n'a juste assez d'argent pour acheter un peu de graisse et de pain. Il gagne \$6.00 par semaine. Il pense à son loyer, à habiller ses enfants, etc., et presque tout son salaire va "passer" pour acheter du bois et du charbon.

Ce pauvre père a du cœur. Il aime sa femme et ses enfants. Il rage de les voir souffrir. Il commence par déplorer sa position, puis il maudit le riche. Il se livre à des rêveries sombres. On lui apprend qu'en Europe, l'ouvrier se bat contre le riche et qu'il gagne toujours, qu'il obtient tout ce qu'il veut avoir. Et le pauvre père croit cela. Il veut donc se battre lui aussi. Il est devenu socialiste sans le savoir. Il a du cœur, et pour sa famille, il peut tout faire maintenant, même ce qui n'est pas raisonnable. Les dernières agitations ont donné lieu à des déclarations socialistes que nous ne sommes pas encore accoutumés à entendre, à Montréal.

Les ouvriers s'assemblent, s'agitent, protestent, dénoncent. Leurs chefs pronent des principes dangereux, qui nous conduisent fatalement à l'anarchie.

Il n'est plus temps de leur dire: "Taisez-vous! Retournez à vos logis!"

Il n'y a pas de doute que ces émeutes sont déplorables et qu'il importe, qu'il est nécessaire de les éviter. Comment les éviter? En les prevenant. Comment les prévenir? En renseignant ces chefs ouvriers. Par exemple, si, cet automne, le maire Cochrane eut assemblé ces chefs ouvriers pour leur définir la situation. Il importait de prouver à ces émeutiers, de leur bien connus, que l'aujourd'hui bien connus, que les marchands de charbon n'avaient pas ou presque pas de combustible. Si réellement les marchands n'ont pas de char-

bon, il était facile d'en convaincre les ouvriers. Mais, s'ils en ont, leur devoir c'est d'en donner aux pauvres à des prix raisonnables. Nous voulons que le marchand de charbon fasse un bénéfice, un bon bénéfice, mais pas trop gros, afin de ne pas épuiser la classe pauvre. Le marchand de charbon de grosses pertes, assez vent, et l'ouvrier ne va pas son secours. C'est pour que nous disons que le marchand fait bien de faire un bénéfice.

Mais, dans les circonstances, il ne doit pas abuser. S'il combustible à vendre, qu'il livre à des prix raisonnables. Il ne peut, à ces conditions, en refuser aux pauvres.

On nous assure qu'il y a du charbon, à Montréal, du charbon dur, beaucoup plus que les autres années, à pareille époque. Si cette rumeur est bien fondée, nous regrettons, avec les ouvriers, l'attitude des marchands, attitude qui a amené ici le monstre de l'anarchie.

Nous regrettons aussi que le maire Cochrane n'ait pu empêcher que l'on dise que c'est l'agitation des chefs ouvriers qui a fait livrer du charbon aux familles pauvres.

M. Cochrane est un homme du peuple, et il doit le connaître. C'était son devoir de prévenir la crise, d'éviter des troubles et de s'intéresser aux familles pauvres. Dieu merci! Il y a moyen d'être l'ami des pauvres, l'ami des ouvriers, sans être socialiste ou anarchiste.

LE CANADA EN FRANCE

On annonce à Paris et à Calais, plusieurs conférences faites sur le Canada et sous le patronage de "l'Alliance Française" et de la "Société de propagande coloniale".

Cette dernière société profite du retour de son délégué à Montréal, un de nos confrères, en France, pour commencer la série des causeries sur notre cher pays. Le fondateur de "groupe Montcalm" de la "Société de Propagande Coloniale" traitera le sujet suivant: "La tradition française dans la province de Québec".

LE RAPPEL
PUBLIÉ PAR
AEGIDIUS FAUTEUX,
ENTREPRENEUR-PROPRIÉTAIRE,
ARTHUR SAUVE
Secrétaire de la Rédaction.

ABONNEMENTS:
En ville, \$1.50 par an.
A l'étranger, 2.00
A la campagne, 1.00

Tout doit être adressé,
"LE RAPPEL",
37 Rue St-Gabriel, Montréal
Boîte à lettres 2181.

PENSÉE D'HOMME D'ÉTAT

Je dois avouer que, moi pour un, je suis profondément convaincu de l'erreur politique de toute tentative pour dénationaliser les Canadiens-français. Généralement de telles tentatives produisent l'effet contraire de ce qu'on attend, en échauffant les animosités et les préjugés nationaux. Même en admettant qu'elles réussissent, quel serait le résultat? Vous les américanisez peut-être, mais par de telles méthodes vous n'anglicanisez jamais les français de cette province.

Faites-leur sentir, d'un autre côté, que leur religion, leurs habitudes, leurs préjugés si vous voulez, sont considérés et respectés ici plus que dans toute autre partie de ce vaste continent, qui osera dire alors que la dernière main qui fera flotter le drapeau britannique sur le sol américain ne sera pas celle d'un Canadien-français.

Lord Elgin.
(Lettres et mémoires.)

ECHOS DE ST-JEAN

A PROPOS DE SHERIF

Nous prions notre confrère du "Canada-Français" de lire attentivement l'article du "Courrier de St Jean", intitulé: "Ça n'y est pas." Notre excellent confrère du "Courrier" a l'habitude d'être bien renseigné sur les questions qui concernent sa localité. Son article sur le shérif de St Jean peut faire réfléchir les rédacteurs du "Canada-Français", et... le successeur de M. Arpin, ex-shérif.

Petites Notes

L'article que nous avons publié dans notre dernier numéro, sur la question des écoles, était de notre confrère du "Manitoba". Il nous fait plaisir de l'en féliciter.

Les jeunes conservateurs de "Manitoba" ont tenu à Brandon les 11, 12 et 13 du courant une grande convention provinciale. Les quarante comités de la province y avaient des représentants. Le ministre Roblin a prononcé un grand discours politique. Nous félicitons chaleureusement nos jeunes amis de Manitoba sur leur activité et leur bon exemple qu'ils viennent de donner aux conservateurs du Dominion. Les jeunes conservateurs ont fait, à Brandon, un travail effectif. Cela nous démontre que la visite de nos chefs, dans cette province, l'autonne dernier, a eu un excellent effet.

LE TRIFLUVIEN

Le numéro de Noël du "Trifluvien" est très charmant. C'est le plus chic que nous n'ayons jamais vu, dans la catégorie des journaux locaux. Nous offrons nos sincères félicitations à notre confrère de Trois-Rivières.

M. HENRI BOURASSA

Il est peintre à ses heures

M. Henri Bourassa est le fils d'un grand artiste. Le député de Labelle, semble avoir hérité des talents de son père. Il est artiste, lui, aussi. Il ne pratique pas souvent, mais il a donné, depuis son entrée dans la politique, de grandes preuves de ses talents d'artiste. Ses tableaux sont fidèles.

Prenons, par exemple, le suivant:

"Quant à la question de discipline de parti, j'avoue que les libéraux en manquent. Les uns seignent et fomentent la révolte quand leurs petits comptes ne sont point payés ou que les annonces sont maigres; les autres protestent lorsqu'ils craignent pour la constitution de leur pays. Chacun sent son mal où il a le cœur placé."

Henri Bourassa.
Papineauville, 23 Oct. 1899.

Jamais le parti libéral se montrera aussi bien tel qu'il est, dans un aussi court tableau. La semaine prochaine, nous publierons un tableau représentant le chef du parti libéral, crachant sur les honneurs et les titres que donne l'Angleterre aux hommes publics qui se sont distingués, puis le même chef sacrifiant à l'Angleterre les intérêts du Canada, pour avoir les mêmes titres et les mêmes honneurs. Ce tableau est remarquable par son exactitude.

Le Jour de l'an

EN FAMILLE

Il est sept heures à peine. Un pâle rayon de lumière blafarde pénètre à travers les doubles rideaux et déjà l'on gratte à la porte. J'entends dans la pièce voisine les rires étouffés et la voix argentine de mon bébé qui frémit d'impatience et demande à entrer.

—Mais, petit père, s'écrie-t-il, c'est Bébé, c'est le petit, l'ami qui vient pour la bonne année.

—Entre, mon bon chéri; viens vite nous embrasser.

La porte s'ouvre et mon garçon, les bras en l'air, l'œil brillant, se précipite vers le lit. Son bonnet de nuit, qui emprisonne sa tête blonde, laisse échapper de longues boucles qui lui tombent sur le front. Sa grande chemise flottante qui embarrasse ses petits pieds augmente son impatience et le fait trébucher à chaque pas.

Enfin, il a traversé la chambre et, tendant ses deux mains vers les miennes: "Bébé te souhaite une bonne année!" me dit-il d'une voix émue.

—Pauvre amour, qui as les pieds nus! Viens mon chéri, viens te réchauffer dans la chaude couverture. Viens te cacher dans l'édredon.

Je l'attire à moi; mais, au mouvement que je fais, ma femme, qui sommeille, se réveille en sursaut.

—Qui va là? s'écrie-t-elle en cherchant la sonnette... Au voleur!

—Mais c'est nous, chère amie —Qui, vous?... Ah! Dieu, que vous m'avez fait peur! Je rêvais qu'il y avait le feu, et ces voix au milieu de l'incendie... Vous êtes d'une imprudence avec vos cris!

—Nos cris!... Mais tu oublies donc, petite mère, que c'est aujourd'hui le Jour de l'An, le jour des souhaits et des baisers?... Bébé attend ton réveil, et moi aussi.

Cependant, j'enveloppe mon petit homme dans le moelleux couvre-pied, je le blottis dans l'édredon et je réchauffe dans mes mains ses pieds glacés.

—Mais petite mère, c'est aujourd'hui la bonne année! s'écrie-t-il.

Dans ses bras il rapproche nos deux têtes, avance la sienne, et de ses lèvres fraîches il embrasse l'aventure.

Je sens sa menotte potelée qui se promène dans mon cou. Ses petits doigts s'empêchent dans ma barbe. Ma moustache lui pique le bout du nez, et il éclate de rire en jetant sa tête en arrière.

Sa mère qui est remise de sa frayeur, l'attire dans ses bras et agit la sonnette.

—L'année commence bien, chers amis, dit-elle, mais il nous faudrait un brin de jour.

—Dis, maman, les enfants méchants n'ont pas de joujoux au Jour de l'an?

Et le surnois lorgne, en disant cela, une montagne de paquets et de cartons qui se dressent dans un coin et qu'on aperçoit malgré l'obscurité.

Bientôt les rideaux s'écartent les volets s'ouvrent, le jour arrive à flots, le feu pétille gaie dans l'âtre, et l'on dépose sur le lit deux gros paquets soigneusement entortillés. L'un est pour ma femme et l'autre est pour mon gros chéri.

Qu'est-ce? que sera-ce? J'ai accumulé les nœuds, triplé les enveloppes, et je suis avec délices leurs doigts impatients perdus dans la ficelle. Ma femme s'impatiente, sourit, se fâche, m'embrasse, et demande des ciseaux.

Bébé, de son côté, tire de toutes ses forces, en se mordant les lèvres, et finit par réclamer mon aide. Son regard voudrait percer l'enveloppe. Tous les signes du désir et de l'attente sont peints sur son visage. Sa main, perdue dans l'édredon,

fait grincer la soie sous ses mouvements convulsifs, et ses lèvres s'agitent avec bruit comme à l'approche d'un fruit savoureux.

Enfin, le dernier papier vole: le couvercle saute et la joie éclate:

—Ma fourrure!

—Ma ménagerie!

—Pareille à mon manchon... cher petit mari!

—Ave: un berger à roulettes... bon petit papa que j'aime!

On me saute au cou, quatre bras à la fois m'enlacent et me pressent: l'émotion me gagne, une larme me vient aux yeux; et il en vient deux à ceux de ma femme, et Bébé qui perd la tête laisse échapper un sanglot en m'embrassant la main.

C'est absurde, allez-vous dire.

Absurde, je n'en sais rien; mais délicieux, j'en réponds. La douleur, après tout, ne nous arache-t-elle pas assez de pleurs pour qu'on pardonne à la joie la larme solitaire que par hasard elle fait répandre? La vie n'est pas si douce qu'on s'aventure seul, et quand le cœur est vide, le chemin paraît long.

Il est si bon de se sentir aimé, d'entendre à côté de soi le pas régulier de ses compagnons de route et de se dire: "Ils sont là, nos trois cœurs battent à l'unisson," et, une fois par an, lorsque la grande horloge sonne le 1er janvier, de s'asseoir ensemble au bord de la route les mains enlacées, les yeux fixés sur le chemin poussiéreux, inconnu, qui se perd à l'horizon, et de se dire en s'embrassant: "Nous nous aimons toujours, mes enfants chéris; vous comptez sur moi et je compte sur vous; ayez confiance et marchons droit!"

Voilà comment, monsieur, je m'explique qu'on pleure un peu en regardant une fourrure et en ouvrant une ménagerie.

G. Droz,

Deux Successions

Puisque les dépêches nous annoncent que M. Laurier a pris beaucoup de mieux, ces jours derniers, on n'en persiste pas moins en certains quartiers à croire sa retraite prochaine. Son successeur est même tout désigné d'avance; c'est l'honorable M. Fielding, ministre des finances.

Il est probable, dans tous les cas, que, Sir Wilfrid Laurier n'en a plus pour longtemps à diriger le parti libéral dans la politique fédérale.

D'autre part, il est admis que l'honorable Simon-Napoléon Parent est déjà tout à fait usé et que le parti libéral dans notre province attend le moment favorable pour le remplacer.

Ces deux retraites qui ne sauraient tarder à se produire, n'auront pas les mêmes conséquences.

La disparition de M. Laurier entraînera presque fatalement la défaite du parti libéral qu'il a conduit au pouvoir. On dira peut-être que la victoire des libéraux étant pour la plus grande part le résultat d'appels aux préjugés, il sera tout aussi facile pour nos adversaires de recourir aux mêmes moyens pour obtenir le même succès sous un autre chef.

Mais, en réalité, les choses ne sauraient se passer ainsi. M. Laurier est le seul homme dans le parti libéral qui puisse retirer un grand profit des appels aux préjugés, grâce à la position particulière qu'il occupe. Canadien-français de naissance, il a réussi à capter la faveur de ses compatriotes par de vaines flatteries, tandis qu'il a su s'acquiescer une popularité dans les provinces anglaises en sacrifiant dans toutes les occasions les droits et les intérêts de notre province.

Laurier diapré et remplacé par un premier-ministre anglais, cette politique d'expédients devient impossible.

Ajoutons que le départ d'un chef qui a le prestige d'avoir conduit son parti à la victoire, doit nécessairement avoir un effet désastreux pour une organisation politique.

Quant à la retraite de M. Parent, c'est du soulagement qu'elle produira, particulièrement chez les libéraux qui se rendent bien compte que le premier ministre actuel de notre province a gravement compromis leur parti auprès de l'opinion publique. Lorsque M. Parent sera forcé d'abandonner son parti, il pourra se vanter d'être la cause involontaire d'une allégresse générale.

"Le Peuple."

Les Etats-Unis et le Venezuela

Du "Courrier des Etats-Unis":

Depuis que l'Angleterre et l'Allemagne, secondées par l'Italie, ont entrepris de faire payer par le gouvernement du Venezuela les diverses sommes dues à leurs nationaux, on parle chaque matin de l'intervention possible du gouvernement des Etats-Unis, au nom de la doctrine "Monroe". Cette intervention est-elle réellement à craindre? D'après les informations officielles que le département d'Etat a communiquées à la presse, les Etats-Unis ont été mis d'avance au courant des projets des cabinets de Londres, de Berlin et de Rome; ceux-ci ont donné les assurances les plus formelles à l'égard de leurs agissements futurs; ils ne songent pas à porter atteinte à l'indépendance du Venezuela. Leur unique préoccupation étant d'opérer le recouvrement de leurs créances. Pour obliger le gouvernement du Venezuela à leur donner satisfaction, ils mettront les ports vénézuéliens en état de blocus; mais, a dit un des ministres anglais à la chambre des lords, "il n'est pas question d'opérer un débarquement de troupes ni d'occuper aucun point du territoire du Venezuela."

Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi le gouvernement des Etats-Unis interviendrait au nom de la doctrine Monroe. Qu'est-ce, en effet, que cette doctrine? C'est l'affirmation publiée jadis par le président Monroe et confirmée par tous ses successeurs, que "les Etats-Unis verront avec déplaisir les puissances de l'Europe intervenir en Amérique, soit pour ramener les républiques nouvellement formées à leur ancienne allégeance, soit pour obtenir d'elles des cessions de territoire. Les possessions américaines des nations de l'ancien monde sont définitivement limitées à ce qu'elles sont aujourd'hui et leurs frontières ne pourront être déplacées." C'est ainsi qu'on a toujours interprété le principe que les Etats-Unis prétendaient mettre à la base de leur politique vis-à-vis de l'ancien monde. Et bien que les nations européennes pussent y voir, en théorie du moins une limitation de leur liberté d'action ou même de leurs droits, elles n'en prenaient pas ombrage au point de vue pratique. Elles n'avaient, en effet, aucune intention de revenir sur ce qui avait été fait, et, pourvu que le "statu quo" fut maintenu et respecté, c'est-à-dire qu'on ne touchât pas à leur situation acquise, c'est tout ce qu'elles demandaient aux zéloteurs de la doctrine Monroe.

Est-ce que la doctrine Monroe a pris une signification nouvelle depuis que les Etats-Unis ont crû en puissance? En aucune façon.

A quoi peut servir un cheveu

Quand le vicomte de Gontaut-Biron était ambassadeur France auprès de l'empereur Guillaume Ier, à une soirée de la cour on parlait de l'industrie française, des ouvriers parisiens, de ces mains de fée qui font des merveilles.

—Mais enfin, dit le feld-maréchal de Moltke, on parle toujours de ce génie de Paris!... Que pourraient-ils faire, par exemple, avec ce cheveu? ajouta-t-il en s'arrachant un des rares petits poils qui voltigeaient sur sa tempe.

—Monsieur le feld-maréchal, lui dit M. de Gontaut, si vous voulez bien me confier ce cheveu, je l'emporterai demain à Paris, où je vais en congé, et à mon retour, j'aurai l'honneur de vous le rapporter mis en œuvre par nos artistes, et j'espère que votre Excellence en sera satisfaite.

—Bien volontiers, monsieur l'ambassadeur; mais permettez-moi de penser que Votre Excellence "se paie un peu de ma tête."

A son retour, M. de Gontaut offrit au feld-maréchal de Moltke une épingle de cravate. C'était l'aigle impériale allemande tenant à son bec le cheveu du grand capitaine. Mais, à l'autre bout du cheveu, pendait les armes de l'Alsace-Lorraine avec cette légende: "Elle ne les tient que par un cheveu."

—Ma foi, monsieur l'ambassadeur, dit fort gracieusement le feld-maréchal de Moltke à M. de Gontaut, j'avoue que, cette fois, je suis battu.

Commandes par la malle
Nous donnons une attention très spéciale aux commandes qui nous sont envoyées par la malle.

DUPUIS FRERES

POUR LE TEMPS DES FÊTES.
Nos magasins seront ouverts tous les soirs jusqu'au 31 Décembre.

"CADEAUX"

Etrennes pour le Jour de l'An

Encore trois jours pour disposer de la balance de nos articles de fantaisie pour cadeaux du Jour de l'An.

Malgré la demande énorme que nous avons eue, il nous reste encore un très grand choix sur lequel nous avons fait des réductions importantes.

- Hamac pour poupées 50 et 75c, réduits à 25c
Chaises de Poupées, 40 et 50c, réduites à 25c
Tourniquets mécaniques, de 75c, réduits à 25c
Ping-Pong, Tennis de 25c, réduits à 15c
Poupées habillées, têtes en Bisque et yeux mobiles 35c, réduites à 15c
Couchettes émaillées, pour poupées réduites à 10c
Balancoires pour poupées, 50c, réduites à 35c
Cabarets gravés, en nickel réduits 8c
Poudre de Riz, pour toilette, boîtes de 10c, réduites à 7 1/2c
Epingles pour cravates, parfaites imitations d'opales seulement 10c

Livres de prieres

- Rien de plus acceptable comme etrennes pour Messieurs qu'un joli livre de Messe, petit format. Nous en avons un choix complet, très riche reliure en cuir de Russie et autres, dans les prix suivants:—20c, 25c, 40c, 55c, 60c, 75c, 85c. \$1.10 jusqu'à \$3.00
Nécessaires de toilette pour hommes, petits étuis en cuir, contenant miroir peigne, cure-oreilles et cure-dents 25c

Albums pour Portraits

- Tres grand choix et tres bonnes valeurs. Albums avec couverture en Celluloid ou en peluche de soie, à partir de 50c. 75c, jusqu'à \$4.50
Encriers sur plateau de cuivre, 25c
Calepins avec crayon, très jolie reliure en Celluloid avec dessins de fantaisie seulement 20c

Blouses en Soie pour Dames

- Tres grand choix de blouses, nouveaux patrons, marchandises spéciales pour les fêtes. Blouses en soie creme ou rose, point ajouré, coupe nouvelle \$3.00
Blouses tres riches en soie, assortiment complet de couleurs et de grandeurs \$4.50, 5.00 et \$6.75

Departement des Meubles

- Notre département des meubles offre un choix exceptionnel pour etrennes ou cadeaux du jour de l'An.
Porte-Musique, à partir de \$4.50 jusqu'à \$37.50
Tables de fantaisie, à partir de \$1.00 jusqu'à \$60.00
Cabinets pour argenterie, Buffets, Sideboards pour salle à manger.
Chaises de fantaisie, Berceuses Chaises de Boudoir, Chaises pour salon, etc, etc.
Les visiteurs au Département des meubles voudront bien goûter le thé de Eclair "Croix Rouge" servi gratuitement à cet étage.

Departement des Hommes

Marchandises nouvelles pour les fetes

- Foulards noirs en soie à 75c, \$1.00, et \$1.25
Foulards de soie, couleurs et de fantaisie très grand choix à partir de 75c, jusqu'à \$5.00
Gants doublés en fourrure, \$2.25, 3.50, et jusqu'à \$5.00
Mouchoirs de soie, avec ourlet large, avec ou sans initiales à 25c, 50c, et 75c
Gants de Kid doublés, Mocha à 75c, \$1.50 jusqu'à \$2.00

Cravates pour Hommes

- Cravates noires et de couleurs à 25c, 50c, 75c, et \$1.00

Vestes en laine pour hommes

- Tres grand choix à partir de \$1.00 jusqu'à \$7.00

Boites de Fantaisie "Gratis"

Les bretelles, cravates, mouchoirs, gants, et foulards, achetés pour etrennes sont livrés dans une jolie boîte, sans charge extra.

PARFUMS

Nous distribuerons samedi soir mille échantillons de parfum, marque "Ideal".

DUPUIS FRERES

LE GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL DE L'EST

1571 a 1589 Ste-Catherine

EN VILLE.

Mgr Langevin et ses Ecoles

Les "Débats" du 7 décembre courant ont critiqué injustement la lettre, publiée quelques jours auparavant par Mgr Langevin, au sujet des écoles manitobaines.

Si jamais lettre a porté le triple cachet de la noblesse, de la dignité et du plus parfait désintéressement en ce qui concerne les choses de la politique, c'est bien celle de l'Archevêque de St. Boniface.

Sa Grandeur n'a pas hésité à admettre qu'il a obtenu quelques adoucissements à la loi "Greenway", mais il ne peut se défendre de déclarer publiquement qu'à l'heure présente, les catholiques Manitobains sont obligés de contribuer au maintien de leurs propres écoles, après avoir payé une taxe odieuse pour le soutien des écoles neutres.

Parce que c'est généralement en temps d'élections qu'on trouve des Canadiens-Français assez audacieux et assez peu patriotes pour crier de toute la force de leurs poumons que les catholiques du Manitoba sont enchantés de la situation qui leur est faite.

Pour moi, je suis convaincu que le savant Archevêque de St. Boniface a conscience de ses devoirs et de sa responsabilité, et qu'en temps d'élection, comme en d'autres temps, il n'a jamais craint et ne craindra jamais de proclamer l'injustice criante faite à nos coreligionnaires, même en face de Benjamin Fortier, des "Débats", et au risque de blesser ses susceptibilités incompréhensibles.

Mgr Langevin est un archevêque éminent qui a droit à la reconnaissance de tous les catholiques. Si cela est vrai, pourquoi, après l'avoir écrit, Benjamin Fortier, attaché à la rédaction d'un journal qui prend ses heures des allures de catholicisme, et se pique de défendre la langue française, croit remplir son noble rôle en cherchant à éclabousser une des plus respectables figures de notre épiscopat ? Est-ce pour défendre le catholicisme que vous insultez un archevêque catholique ? Est-ce pour défendre les intérêts de la langue française que vous vantez les écoles neutres Manitobaines d'où la langue française est bannie ? Est-ce dans le même but que vous préférez à celles de l'ancien système où la religion catholique et la langue française avaient le droit de cité ?

Si, d'après l'article de Benjamin Fortier, Mgr Langevin, dans sa lettre, n'a eu en vue que le catholicisme, pourquoi insinue-t-on qu'il a descendu dans l'arène politique ? Pourquoi Benjamin Fortier regrette-t-il que la langue française ne soit plus reconnue comme langue officielle à la Législature Manitobaine, quand il se pâme d'admiration pour les écoles neutres où la langue française n'est plus enseignée ?

Pourquoi Benjamin Fortier se fait-il le champion de cette loi Greenway qui a aboli la langue française à la Législature Manitobaine, et inauguré les écoles sans Dieu ?

Avouez donc, mon cher Benjamin, que vous êtes un catholique énigmatique et un Canadien-français de la plus rare espèce, quand vous poussez le ridicule jusqu'à affirmer que la Province de Québec pourrait envier les écoles neutres du Manitoba.

Si vous voulez combattre la langue française et la religion catholique ayez donc au moins la décence de ne pas vous faire une façade française et catholique.

Si le présent système scolaire du Manitoba peut exciter l'envie des catholiques de la Province de Québec, comment expliquez-vous "qu'ils aient fait tout ce qui leur a été possible" ?

des écoles françaises et catholiques ?

Nous en sommes maintenant au plus intéressant : Si Benjamin Fortier "s'était laissé emporter par le courage et l'audace que donne la jeunesse, il aurait dit à Mgr Langevin des vérités cruelles."

Eh bien ! mon cher Benjamin, laissez-vous donc "emporter par l'audace que donne la jeunesse". Dites vos vérités cruelles ; révélez au grand jour les grands crimes de Mgr Langevin. Vous êtes le seul qui les connaissez, et l'Archevêque de St. Boniface rougira de sa conduite pour la première fois.

Dans tous les cas, si, nous, Canadiens-Français de la Province de Québec, nous avons notre langue et notre religion, cela ne dépend pas de Benjamin Fortier, l'adorateur passionné de la loi Greenway ; si nous les conservons à l'avenir, nous en devons de la reconnaissance, non pas à des individus qui n'ont rien autre chose que "l'audace que donne la jeunesse" mais à des hommes du patriotisme et de la trempe de l'Archevêque de St. Boniface.

Marcel Robert.

Le Coup de la Mère François

Où s'arrêteront, grand Dieu, les "progrès" du féminisme ? Il semble désormais bien établi que l'accès d'aucune carrière ne saurait être refusé au "beau sexe". La "femme mâtélot", qui détenant en ces derniers temps le record de la singularité, vient, en effet, d'être détrônée par la "femme escarpe", une très intéressante variété de la "femme forte", dont ne parle pas l'Évangile et qui verra sans nul doute sa gloire consacrée d'ici peu par tous les revuistes à l'affût de l'actualité.

Les journaux parisiens racontent une étrange agression dont vient d'être victime un honorable citoyen, M. Heurteloup, sur le boulevard de la Villette. Le brave homme rentrait paisiblement chez lui, lorsqu'il fut abordé par deux charmantes femmes qui lui demandèrent l'heure. Sans défiance, M. Heurteloup tira de son gousset une montre en or, une "bassinote" épaisse et large, comme on n'en fait plus de nos jours.

Mais, au moment où il s'approchait d'un bec de gaz pour renseigner ces dames, il recut de l'une d'elles, en pleine figure, un magistral coup de poing qui l'étendit sur le trottoir. Les exquises créatures étaient en train de vider consciencieusement ses poches lorsque des agents, étant survenus, emmenèrent tout le monde au violon. C'est là qu'obligées de décliner leurs "noms et qualités", Lucienne Blaindorge et Ernestine Lenoir déclarèrent qu'elles exerçaient la profession de luteuses dans les baraques foraines, ce qui ne les empêchait pas, entre temps, d'essayer, de façon fâcheuse, la force de leurs biceps sur les passants attardés.

Ce simple incident, qu'étant donné le sexe des héroïnes on peut appeler le "coup de la mère François", ne vous semble-t-il pas de nature à relever quelque peu le prestige de la femme française qui, jusqu'à présent, n'avait pu "piger" avec la légendaire Felza, la célèbre Italienne, laquelle attaquait la poste, les diligences et les gendarmes eux-mêmes, dans les gorges des Abruzzes, à la tête d'une bande de brigands ?

La femme escarpe est un signe des temps. Toutes les époques ne peuvent pas prétendre aux Jeanne d'Arc et aux Jeanne Hachette. Nous signalons ce nouveau sport aux jeunes filles du monde qui ne trouvent pas l'emploi de leur dévorante activité. Si les femmes se mettent à nous assassiner, nous ne pourrions plus avoir, dans le pays de la galanterie par excellence, le mauvais goût de nous défendre. Réclamer la protection de la force publique serait un véritable manque de tact. La seule façon de nous en tirer sera de nous créer des relations aimables parmi les "escarpolettes" de marque, en nous plaçant au-dessus de certains préjugés absurdes qui ne permettent pas encore d'apprécier chez la femme la vigueur et l'énergie, sous quelque forme qu'elles se produisent.

Maurice Cahs.

Les plus beaux bouquets de fleurs naturelles sont certainement confectionnés chez le populaire fleuriste Ch. C. de Lorimier, 106 rue St-Denis, en face du Jardin de France.

Une Belle Vieillesse

C'est celle de M. Ernest Legouvé, le doyen des Quarante et des auteurs dramatiques, dont un chroniqueur parisien nous apporte des nouvelles.

Jamais nonagénaire ne fut plus alerte ; son approche est réconfortante. Sa journée fatiguerait plus d'un de nos cerveaux. Le matin, escrime ; l'après-midi, partie de croquet ; le soir, après dîner, partie de billard. Il reste vaillant, souriant ; il ramène tout, parce qu'il croit au bonheur. Pour toute infirmité, il souffre légèrement, en ce moment, d'un peu de dispespie. Il en prend son parti, et il me disait gaiement :

— C'est l'impôt sur le bonheur. Tout est imposable et imposé, tout, la fortune, le sol, la propriété, le capital ; il faut bien que le bonheur le soit aussi. Sa joie est de faire découvrir à ses amis leur véritable bonheur. "Vous êtes tous heureux, dit-il, mais vous ne le savez pas toujours."

Il y a des mots charmants. Quand j'arrivai le matin, je le trouvais au travail devant sa petite table ornée d'un bouquet de fleurs. Et il me disait, la mine ouverte :

— Chaque matin, mes enfants mettent sur ma table un petit bouquet. Je le regarde avant d'écrire, j'admire les fleurs que j'adore, j'en goûte les nuances charmantes et harmonieuses, les proportions, les accords, les sympathies lumineuses, et c'est à la fois un charme et un profit, oui, un profit — car c'est pour moi une leçon de mesure, de tact, de goût, de beauté. Mon bouquet du matin c'est ma leçon de style.

— Et vous travaillez toujours ? — Toujours. Ce mot "travail" résume toute l'existence de M. Legouvé. Il est aussi le secret de sa verte vieillesse.

A PROPOS de GRENOUILLES

Chair ou Poisson

La grenouille est-elle un poisson ou un batracien ? Les Français voudraient bien le savoir. Voici ce qu'en dit un confrère parisien :

"Un habitant du Gers avait récemment capturé un certain nombre de grenouilles pour s'en composer un plat qu'il espérait savoureux. C'était juste au moment où l'on venait d'interdire la pêche au goujon. Cité devant le tribunal d'Auch, il entendit avec ravissement le président l'acquitter, ne sachant quel délit reprocher à un homme qui n'avait enfreint aucune loi écrite. L'administration des eaux et forêts interjeta appel devant la cour d'Agen. Cette seconde juridiction, comme la première, avoua ne pas comprendre pourquoi les grenouilles devaient être sacrées. Les choses en sont là.

Pour l'administration des eaux et forêts, la grenouille n'est pas un poisson ; c'est un batracien. Pour les juges, ceci vaut cela et les amphibiens doivent être traités comme s'ils avaient des nageoires.

ira-t-on en cassation ? Cela serait bien désirable, car enfin il faut absolument que les Français sachent à quoi s'en tenir ! Non pas que les pêcheurs de grenouilles soient légitimes ; non pas que les Français, en dépit de la légende, soient d'obstinés gourmets auxquels il faille, dans une sauce poulet, des os délicats et des chairs blanches à sucer ; mais parce que c'est un grave désordre dans un Etat, quand les citoyens ne savent pas au juste quelles choses sont permises et quelles défendues.

Est-il possible, grand dieu, que nous ne soyons pas encore fixés, au vingtième siècle et dans le pays qui a fait la grande Révolution, sur le statut personnel des grenouilles ?

Allons-nous rester longtemps dans ce doute ? Est-ce la peine d'avoir une Académie française qui définit les mots, une Académie des sciences qui définit les espèces, un conseil d'Etat qui prépare les lois, un parlement qui les vote, une magistrature qui les applique, des préfets qui les complètent par des ordonnances et des gendarmes qui les expliquent aux délinquants — est-ce la peine d'avoir tout cela pour qu'un pauvre homme assis au bord de l'eau ne sache pas encore s'il a le droit de prendre et de faire cuire pour son repas cette bestiole étrange qui nage là, sous ses yeux, à grands coups de

J. P. Coutlée & Cie

1345 Rue Ontario

PRÈS DE LA RUE ST-ANDRÉ

Notre magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

NOTRE grande vente d'Articles de Fantaisie pour le Jour de l'An continuera demain matin. La demande est beaucoup plus considérable cette saison, cela s'explique peut-être par le fait que nous avons un stock plus varié. En effet, notre assortiment l'emporte de beaucoup sur celui des années précédentes et nos prix sont toujours les plus bas en ville.

NOS CALENDRIERS Nous avons plusieurs installations de calendriers ; nous avons des Calendriers aux prix suivants : 25, 50 et 75c.

CARTES du JOUR de L'AN Belles Cartes avec enveloppes spéciales pour les enfants, aux prix suivants : 5c à \$1.20

CARTES du JOUR de L'AN Avec enveloppes ou boîtes, aux prix suivants : 10, 12, 15, 25, 50 et 75c.

Cadres, Images de Fantaisie, Médallions, etc.

Avec cadres de cuivre doré et chaînettes ; très grande variété de sujets, magnifique étalage

PARFUMS

Les plus exquis des meilleures marques Françaises, Anglaises, Américaines, dans des bouteilles qui sont de vraie bijoux de fantaisie. Poudre de toilette, Savons parfumés, toilettes et peu dispendieux pou cadeaux.

ARTICLES DE FANTAISIE

Notre fond de Magasin est un Véritable Bazar.

Nous offrons une quantité de petits objets en biscuit ou porcelaine fine, tels que Vases pour Fleurs, Vases de Fantaisie, Porte-allumettes, etc., à des prix minimes, à partir de 5, 8, 10, 12 jusqu'à 25c.

Objets d'art en faïence autrichienne et en biscuit, vases urnes, tasses de fantaisie, statuettes, groupes, un très joli choix d'objets tout à fait acceptables pour cadeaux, dans les prix suivants : 25, 35, 50, 60, 85c, \$1.00.

GRANDE VARIÉTÉ DE JARDINIÈRES DE TABLE.

JOUETS !

Bateaux mécaniques, 25c, 50c, 75c à \$1.00. Automobiles mécaniques. Chemins de fer inclinés, 75 cts, \$1.25 et \$2.25. Jeux de Bagatelle. Job à 25c. Locomotive en fer, prix divers. Echelles de pompiers, en fontes 40c à \$2.50. Ane rétif, avance et recule, très comique, et animaux divers, de 5c à \$1.00.

JOUETS !

Chevaux en bois, 15c à \$1.75. Filices argentées, 10c à 25c. Boîtes d'outils, 15c à \$1.50. Lanternes magiques, 50c, 75c, \$1.00 et \$2.00. Voitures automatiques, 25c. Régiments anglais, 10 et 75c. Dominos, 10c, 15c, 25c, et 50c. Services de vaisselle, 5c à \$2.50. Tambours, 10c, 15c, 25c et 50c. Orchestrions, 5c, 10c à \$1.25. Ping-Pong "tennis", \$1.00, \$1.50 à \$2.50.

Le Royaume des Poupées

Nos prix sont les plus bas en ville. Voyez notre exposition

Poupées habillées avec têtes et jambes brevetés et autres, depuis 1c à \$6.50.

Venez voir nos poêles en fer et en acier, depuis 15c à \$10.00.

jarrets et qui le regarde, stupide, à fleur d'eau, de ses deux yeux tout noirs dans une tête verte ?

Je vous demande un peu comment nous pouvons espérer en finir avec redoutables problèmes et marcher d'un pas rapide et ferme dans la voie du progrès ? — Nous ne savons même pas si les grenouilles sont de la chair ou du poisson.

Charles Laurent.

Contre les Femmes Médisantes

La médisance est toujours le grand péché des femmes. C'est ainsi que, la semaine dernière, l'une d'elles se voyait condamner, à Paris, à huit jours d'emprisonnement et à 50 francs d'amende pour délit de diffamation — faute d'avoir su tenir sa langue.

Autrefois, les peines étaient plus rigoureuses encore, et, en Angleterre, notamment, on les condamnait bel et bien au supplice... de la muselière.

Ce châtiement, qui y fut appliqué durant quatre siècles, n'a été officiellement aboli qu'en 1824. On l'infligeait aux femmes volontairement médisantes, ainsi qu'à celles que les écarts de langage, le narvoisisme, l'irrésistible attrait pour les "potins", entraînaient à nuire à l'honneur et à la réputation des gens.

Après un jugement sommaire, on passait la muselière à l'imprudente et un constable la promenait sur la place publique, avec une laisse, pendant un temps déterminé.

On retrouve, dans les archives de la justice anglaise, plusieurs jugements de ce genre, un entre autres, du 3 décembre 1741, condamnant la dame Elizabeth Holborn à deux heures de muselière, pour paroles diffamatoires envers les baillis.

Le procédé manquait évidemment de galanterie ; et cependant combien de femmes, même maintenant, gagneraient à être de temps en temps muselées !

Nos plus grands ennemis sont en nous : déracinons de nos cœurs l'ambition, l'avarice, la jalousie, l'orgueil, la haine et la paresse.

L'usage immodéré de la bière, Whisky, etc. est radicalement guéri par l'Adiposon, Fattessen-Pessale.

OPTICIEN

ROD. CARRIERE

OPTICIEN DIPLOMÉ DU COLLÈGE D'OPTIQUE DE PHILADELPHIE. Les prescriptions de Messieurs les Oculistes sont remplies avec soin et à des prix modérés. Ajustement parfait. 1540 rue Ste-Catherine, Montreal. Entre les rues St-André et St-Timothée. TEL. BELL EST 2257.

FINANCES

L. G. BEAUBIEN & CIE

COURTIERS 104 rue St-François-Xavier

A. BEAUGRAND - CHAMPAGNE

ARCHITECTE DE JARDINS Plans pour embellissement de jardins, parterres, parcs, cinémas, tombeaux, ponts rustiques, lacs artificiels, kiosques et de tout ce qui se rattache à l'architecture paysagiste. Bureau : 1 Côte Place d'Armes. Tel Bell Main 4138.

BREVETS D'INVENTION

ET MARQUES DE COMMERCE BEAUDRY & BROWN Canada & Etranger. 107 RUE ST-JACQUES. Tel. Bell Main 1902.

H. P. Labelle & Cie

MANUFACTURIERS ET Marchands de Meubles, 1657 RUE NOTRE DAME. Tel Bell Main 1021

Examen GRATIS des Yeux

Le Spécialiste BEAUMIER à l'Institut d'Optique Américain, 1854, rue Sainte-Catherine, coin Cadieux, - Montreal

Le meilleur Fabricant et Ajusteur de Lunettes, Lorgnon, Yeux Artificiels, de Montreal, pour renforcer les Nerfs Optiques et bien voir de loin et près, guérison d'YEUX. Qualité et ouvrage garantis. Ouvert jour et nuit. Le dimanche de 1 à 4 p.m.

AVIS - Verres échangés et réparations de toutes sortes. Pas d'agents sur le chemin pour notre maison Fondée et Responsable.

IMPRESSIONS

Nos amis qui voudraient encourager le "Rappel" pourrout nous charger de leurs impressions de toutes sortes qui seront exécutées avec tout le soin désirable, et aux meilleures conditions.

TAPIS et PRELARTS

CHEZ

Filiatrault & Lesage

DERNIERES NOUVEAUTES

Carpetton rugs, pour bibliothèque ou salle à manger. Rugs du Japon, rugs de velours, rugs en tapestry, rugs de passage dans toutes les dimensions.

Aussi Rideaux de tout genre

Rideaux en dentelle Nottingham, etc., Portières pour arches et draperies pour pianos ou cheminées. Tapis de table, Balayouses, etc., etc.

VENEZ VISITER NOTRE MAISON

Filiatrault & Lesage, 285 St-Laurent MONTREAL

Cadeaux Utiles

CHEZ

H. A. DEPOCAS

La coutellerie est en vogue comme Cadeaux du Jour de l'An.

Les femmes feront plaisir à leur mari en leur achetant les outils dont ils ont besoin.

Articles pour Constructeurs, Peintres, Plombiers, Manufacturiers et Entrepreneurs, etc., etc.

H. A. DEPOCAS

Marchand de Ferronneries

1984 Rue ST-JACQUES, Coins St-Ferdinand et St-Jacques

Où Aller Acheter Un Joli Cadeau

Pour le JOUR de L'AN

N'oubliez pas que la meilleure place est à la Maison

J. A. SAUVE, 225, Rue St-Laurent

Ancienne Succursale Cassidy.

Pour vous en convaincre lisez bien attentivement ce qui suit :

- Service à dîner bleu foncé, bon qualité, 55 morceaux, pour \$5
Service à thé Arlequin, vaillant \$9.10, réduit à \$4.90
Service à dîner, bleu, vert et rose, Wedwood, 97 morceaux \$8
Service de toilette 10 morceaux \$1.95
Service à dîner, semi-porcelaine, 97 morceaux, blanc et doré, \$6.50
Service de toilette 10 morceaux dorés \$3
Service à dîner, couleurs émaillées, 115 morceaux \$17
Service de toilette 10 morceaux et décoration \$5.50
Service à dîner, porcelaine Limoges, 100 morceaux \$25
Service de toilette, 10 morceaux bien bassin carré Wedwood \$5.75
Jolis services à fruits, 13 morceaux de \$1.00, 1.50, 2.00, 3.00, et \$4
Assortiment complet de lampes de salon, passage, chandelier, etc.
Une très jolie lampe en porcelaine décorée \$1.25

Tasses et Soucoupes, porcelaine de . . . 10c en montant.

Nous avons en main une grande quantité d'échantillons de VASES pour être vendus au prix du gros—demandez les.

J. A. SAUVE, 225 Rue St Laurent.

La Compagnie Electrique Crescent,

L. ROUSSEAU, Gerant.

Tel. Bell, Up 971. 2503 Rue STE-CATHERINE.

Installation de Lumière Electrique et d'Horloges de contrôle électrique, Téléphones pour entrepôts, Cloches électriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

Standard Electric Time Co., Waterbury, Conn.

Derniere Edition. Coups de Plume

L'Hon. M. Préfontaine déclare qu'il reste ministre de la Marine et des Pêcheries, "ministère très important". Et ceux qui s'attendaient à voir toute une partie de l'Empire Britannique rattachée au nouveau ministère, ils doivent être désappointés!

Est-il vrai que ni M. Joseph Brunet, ni M. Arthur Brunet n'ont insisté pour faire nommer Rodolphe Héty au poll 37?

M. Durand pourrait peut-être nous renseigner. On nous annonce que la pièce primée au concours des Nouveautés est celle d'un des juges et que cette œuvre encore mystérieuse serait jouée dans un mois. Serait-ce Véronica??

Voilà un dénouement qui surprendra les concurrents. Ceux qui ont besoin de voitures de secondes mains savent maintenant à qui s'adresser. Qui a besoin d'un bon "dog cart"??

M. Leboeuf avait l'ambition d'être chef de police. C'est peut-être depuis qu'il s'est promené en Europe avec les "favours du chef Hughes". Il a trouvé ces moyens de voyager, très avantageux, très alléchants.

M. D. A. Lafortune, paraît-il, se résignera à poser sa candidature dans St Jacques, "si les amis le veulent." Mais il faudra l'avertir de l'heure de la convention, cette fois-ci, et prévenir des distractions qui la lui feraient oublier, comme il est arrivé déjà.

"Un vieux quand ça vient, ça vient". Mais il faut bien que ça finisse par lâcher à la fin; et c'est ce qu'a fait M. Jos. Brunet. Plus que cela, il lui est même défendu de retourner à son siège désormais.

Talleyrand avait l'habitude de dire à ses agents: "Sur-tout, pas de zèle!" Si M. Leboeuf s'était souvenu de ce sage conseil, il n'aurait pas connu sitôt la roche tarpéenne.

Au gouvernement de Québec il ne se passe rien, si ce n'est que M. Parent a envoyé le capitaine Bernier à la recherche de la commission de colonisation.

M. Bernier est le seul homme compétent; en effet, la commission de colonisation est aussi difficile à trouver que le Pôle Nord.

LE CHATIMENT DE BRUNET

M. Joseph Brunet, a reçu, lundi dernier, le châtimeur qu'il méritait. Lui et ses agents ont volé à un homme de valeur, le mandat de St Jacques. La corruption qui s'est pratiquée dans la dernière élection de St Jacques est un scandale qui afflige la population honnête de la province de Québec. Aussi, est-ce avec satisfaction qu'elle a appris la nouvelle du châtimeur de M. Brunet.

Joseph Brunet était le candidat du gouvernement. Plus que cela, quelque temps après son élection, alors qu'il ne partie des fraudes électorales étaient découvertes, alors que les "rastaquouères" étaient bien connus, un ministre, M. Bernier, a présenté M. Brunet à la Chambre des Communes, comme le vainqueur du gouvernement, dans St Jacques.

Eh! bien, nous prétendons que cet acte de M. Bernier et du gouvernement fait rejeter sur le parti libéral la responsabilité des fraudes qui ont été commises dans St Jacques. Nous reviendrons sur le sujet.

Au Théâtre-Français, on joue un des chefs-d'œuvre de Corneille, et après les "Imprécations" de Camille, une spectatrice, vivement impressionnée en voyant entrer le vieil Horace:

—Est-il, Dieu, permis de faire jouer un homme de cet âge-là!

L'Echevin LeBoeuf

La conduite de cet homme a été le plus grand sujet de conversation durant la semaine qui vient de s'écouler. Il vient de donner sa démission comme président du comité de police. C'est un bon débarras pour la ville. Depuis qu'il occupait cette place, il a commis des bévues. Ses sorties intempestives ont commencé par amuser le peuple, mais elles ont fini par le révolter. Il a été la cause de bien des ennuis, de beaucoup de désagrément. Il a dénoncé à droite et à gauche, sans prudence, sans discernement, sans s'occuper du prestige que doit conserver une autorité créée dans l'intérêt de la ville. Il a dénoncé la conduite de gens qui étaient moins compromis que lui. Ces gens se sont révoltés contre son audace et sa tyrannie. Ils ont dit un peu ce qu'était ce M. Leboeuf, et M. Leboeuf a donné sa démission en disant à d'autres qui ne l'attaquaient pas: "Vous aussi, vous êtes coupables." C'est ordinairement la défense d'un grand coupable.

M. Leboeuf n'est pas reconnu comme un chérubin. Il n'avait pas le droit de se montrer si sévère contre le chef Legault, qui lui est bien supérieur. Il a voulu tyranniquement diminuer le prestige du corps de police et des recorders, et dans sa fureur, il s'est tordu le cou.

Il aura les loisirs de faire un autre voyage en Europe, mais il paiera, cette fois, son billet de passage. S'il a des "dog-carts" à vendre, il ne trouvera plus de chef de police pour les acheter. S'il a des "femmes-télégraphes" à faire libérer, il devra s'adresser poliment aux recorders et prouver leur non-culpabilité.

Allez maintenant, cher M. Leboeuf, allez vous reposer en paix. La ville a horreur de vos airs de capitaine Fracasse. Elle sait ce que vous êtes.

M. Blair et le Charbon

Le public suit avec intérêt le récit de toutes les trames par lesquelles passent les villes de Montréal et autres en face de la disette de charbon.

L'hiver s'annonce rigoureux et ne fait présager rien de bon pour les petits consommateurs aux abois.

Dans ces pénibles circonstances, le gouvernement vient de refuser le transport gratuit du charbon de la Dominion Coal Co'y. Il ne veut faire même aucune réduction pour le transport de ce charbon spécialement destiné à Montréal.

Nous sommes surpris de ce refus du gouvernement, et nous ne nous l'expliquons pas.

Il est notoire que l'intercolonial, par sa mauvaise administration nous coûte les yeux de la tête. Le pays s'est déjà saigné de \$5,000,000 pour combler un déficit créé en moins de cinq ans. Il est donc clair que ce chemin de fer de l'Etat qui est exclusivement à la charge du public. C'est le peuple qui paie son existence de ses propres deniers.

Voilà qu'à l'heure actuelle, ce même peuple souffre d'une disette alarmante de combustible. Qu'il ne peut se procurer de charbon qu'à des sommes ruineuses. Et quand une simple réduction sur le transport de ce charbon, réduction opérée sur le chemin que le peuple paie et entretient lui-même de sa poche, suffirait pour mettre le charbon à des prix abordables, il arrive que les administrateurs de ce chemin public refusent toute réduction.

Nous croyons qu'en cette occurrence, le ministre Blair a mal agi.

Il était à même de soulager un peu la misère du peuple, et il s'y est refusé. C'est été pour donner le moyen de se faire pardonner un peu l'administration ruineuse d'un chemin de fer d'Etat qui, au prix qu'il nous coûte, devrait transporter gratuitement tous les Canadiens.

Joseph Barnard. Du "Trifluvien".

ARCHITECTES

L'assemblée générale annuelle des Architectes de la Province de Québec, aura lieu jeudi le 22 janvier 1903, à 10 heures, a.m., dans les salles de l'Association, 112 rue Mansfield, Montréal.

Que nos lecteurs n'oublient pas qu'ils auront des fleurs de toutes sortes chez M. Chs. C. de Lorimer, fleuriste 20 rue St-Denis. Tel Bell, Est 1584.

M. L'Echevin Vallières

Toutes nos félicitations à M. L'Echevin Vallières qui vient de promettre son précieux encouragement aux gradués de l'Ecole Polytechnique, de Montréal. M. Vallières est président du comité de la voirie. Et c'est en cette qualité qu'il vient de déclarer que chaque promotion de notre Ecole Polytechnique doit avoir, de droit, son admission au service supérieur de notre corporation. C'est une déclaration qui fait honneur à M. Vallières et qui démontre son esprit d'initiative, de progrès et son patriotisme.

M. Vallières mérite non seulement la reconnaissance des élèves de l'Ecole Polytechnique, mais aussi celle de tous les citoyens de notre province.

DEUX-MONTAGNES

On nous apprend que la convention des libéraux des Deux-Montagnes pour le choix du candidat ministériel, aura lieu demain, à Ste-Scholastique, M. Ethier persiste à vouloir se présenter. La position que le gouvernement lui offre ne serait pas assez lucrative. Il fait beaucoup d'efforts pour se faire choisir candidat. Il vient de parcourir tout le comté.

D'autre part, un certain groupe de libéraux qui ne veulent pas accepter la candidature de M. Ethier, travaillent pour faire retarder la convention.

Des libéraux bien renseignés, de Montréal, considèrent que M. Ethier serait battu, s'il se présentait. Ils ne croient pas que l'électorat des Deux-Montagnes puisse excuser la conduite de M. Ethier et celle de ses agents, lors de la dernière élection fédérale, dans ce comté.

Certains agents de M. Ethier ont commis des abus criminels bien connus dans le comté des Deux-Montagnes. L'électorat en est écœuré et veut en finir avec cette tactique qui consiste à souiller la réputation des citoyens.

Grosse Arrestation

Trois individus ont été arrêtés, hier soir, sous suspicion d'avoir fait, il y a trois ou quatre mois, sauter un coffre-fort, chez MM. Godon & Villeneuve, coin des rues Mont-Royal et St-Laurent. Les accusés, du nom de John Murphy, Willie Hayden, et Jos. Bilodeau, sont sortis du pénitencier depuis 6 mois. On a trouvé sur eux la somme de \$300.00.

BANQUET

L'association du jeune Barreau, de Montréal, a eu son banquet annuel, hier soir, à l'hôtel de la Place Vigor. Le banquet a été couronné de succès.

Grave Accident

Hier après-midi, à 2 heures, un vieillard de 62 ans, du nom de J. B. Thibault, demeurant, 181a rue Notre-Dame, s'est fait écraser la figure par une voiture de laitier, au coin des rues Desery et Notre-Dame. Le vieillard qui est sourd n'a pas entendu la voiture et le cheval l'a renversé, lui fracturant le crâne de son sabot. Le malheureux qui est veuf avec quatre enfants a été administré et il est en danger.

Trouve Mort

Un nommé Patrick Filligan a été trouvé mort, hier matin, dans son lit, au No 26, rue des Manufactures. Le défunt avait 86 ans. Le coroner averti tiendra une enquête demain matin.

Feu Mme E. Lauzon

M. E. Lauzon, ex-échevin d'Ottawa, et aujourd'hui résidant à St-Louis du Mile-End, vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son épouse, Marie-Joséphine Grenier. Madame Lauzon était relativement jeune, 54 ans. C'est une perte bien douloureuse pour son époux et ses enfants. La défunte était une charmante femme et une excellente chrétienne. Elle faisait le bonheur de son foyer. Elle était la mère du Dr Ernest Lauzon, la sœur de M. W. A. Grenier, agent de publicité et la belle-mère de MM. J. A. Lane, M.P.P., C. E. Gratton, avocat, et Albert Rozand.

Il a suffi de lire les rapports des funérailles de Mme J. Lauzon, parus dans les journaux quotidiens, pour constater combien sa famille est estimée de la société montréalaise et son départ regretté de ses nombreux amis.

Qu'il nous soit permis de nous associer à ces amis pour offrir nos sympathies à la famille Lauzon, qui a tant raison d'être bien éplorée.

Spécialité de tributs floraux pour funérailles, en vente chez M. de Lorimer, fleuriste, 20 rue St-Denis.

Diner de Noel a l'Hopital Notre-Dame

Le dîner annuel, donné par les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame aux malades de l'institution, a eu lieu hier midi. L'hôpital avait reçu un air de fête des plus coquets qui faisait oublier les misères des pauvres malheureux qui étaient cloués sur leurs lits de douleur et à qui on venait apporter des douceurs pour leur aider à supporter leurs souffrances. Parmi les membres du clergé qui ont assisté à cette fête de charité, on remarquait Mgr Racicot, M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame, M. l'abbé René Labelle, P.S.S., M. l'abbé Gauthier, P.S.S., M. le Supérieur des Pères du St-Sacrement, ainsi que le Père Xavier, de l'Ordre des Franciscains, et M. l'abbé Lajoie, chapelain de l'hôpital.

Au nombre des visiteurs laïques, on remarquait M. le Consul de France, Kiezschowski, MM. C. P. Hébert, président du bureau de direction, E. P. Lachapelle, M.D., Demers, M.D., Harwood, M.D., Hébert, M.D., Parizeau, M.D., Marsolais, M.D., Ethier, M.D., Fleury, M.D., St Pierre, M.D., Oulmet, M.D., Dérome, M.D., Leduc, M.D., Brousseau, M.D., Chénier, Emond, E.E.M.

Les gouverneurs présents étaient MM. Généreux, Coghlin, Turcotte, Emard, J. R. Thibodeau, Tansey, G. Demers, L. Brault, G. Baby.

Un nombre des dames patronnesses nous avons remarqué Lady Lacoste, Mmes J. R. Thibodeau, R. McShane, Fitzpatrick, L. Brault, L. Allard, G. Baby, W. J. Tabb, P. Poulin, E. Guzon, A. Turcotte, C. P. Hébert, C. P. Mercier, Duckett, Loranger, Fréchette, Jos. Hébert, Lafrancoise, A. V. Roy, Art. Roy, A. Benoit, J. Hudon, Leduc, Dougall, Macdonald, Fouché, G. Desserres, Rivet, Dorais, Shaver.

Miles Ethier, Laberge, Jarret, B. Coutlée, J. Coullée, Hill, Mount, Cécile Brault, Loranger, Coghlin, Jeannotte, M. Hébert, A. M. Riard, A. M. Dacier, B. Dacier.

Nous adressons tout particulièrement nos félicitations à Sœur Ste-Cécile pour le goût exquis et la façon artistique avec lesquels elle a su préparer les mets délicats servis à ses chers malades.

Banquet Monk

Comme les journaux quotidiens l'ont annoncé, les citoyens de St-Jean-Baptiste sont à organiser un banquet en l'honneur de M. Monk, le chef conservateur Canadien-français. Tout annonce que ce banquet sera un grand succès, digne de l'homme distingué auquel il est offert. Certes, M. Monk mérite ce témoignage de sympathie qu'on veut lui rendre. C'est un homme d'une réputation inattaquable, d'un grand talent. Sa remarquable franchise, son exquise politesse, son honnêteté à toute épreuve commandent l'admiration des Canadiens. L'honnête homme, pauvre ou riche, reconnaît toujours en lui un ami véritable.

Libéraux comme conservateurs ne peuvent lui rendre un autre témoignage. Il ne mérite pas d'ingratitude.

Le banquet aura lieu dans la salle de l'Académie St-Jean-Baptiste, coin des rues Sanguinet et Marie-Anne.

Les billets sont en vente, au prix de \$1.50.

INCENDIE

Hier soir, à 9.45 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à la Compagnie de Caoutchouc, rue Notre-Dame. Les pompiers des postes Nos 6 et 8, se sont rendus en toute hâte et ont pu éteindre l'incendie. Domages de 5 à 600 dollars.

Benjamin Meloche

C'est avec le plus profond regret que nous avons appris la mort de M. Benjamin Meloche, professeur, à l'école Sarsfield.

M. Meloche avait beaucoup de talent. Il était charmant et jovial dans ses relations sociales. Il était un jeune homme dont s'honorait sa paroisse, Saint-Hermas, et son Alna Mater, l'école Normale Jacques-Carter. Il était le fils de feu Antoine Meloche et le neveu de M. Benjamin Beauchamp, ex-député des Deux-Montagnes. Un de ses frères, M. Wilfrid Meloche, est aussi un professeur distingué qui enseigne à Montréal.

Nous offrons à sa famille nos sympathies les plus sincères.

COUR DE POLICE

Hier matin, une dame du nom de Mme Martin O'Brien et un nommé Frank Magna, accusés d'avoir mis le feu à leur magasin, rue St-Jacques, ont comparu devant le juge Choquet, et ont plaidé non coupable. Les deux accusés, envoyés en Cour d'Assises pour subir leur procès ont été admis à caution.

Vol au Pacifique

Un individu du nom de Lussier, de Maisonneuve, a été arrêté hier soir, en flagrant délit de vol au Pacifique. Il cherchait à enlever des marchandises des wagons scellés. Le détective Demers l'a pris sur le fait et l'a conduit au poste central.

De Belles Etrennes

C'est bien au grand magasin de fourrures de Chs. Desjardins & Cie., que l'on peut se procurer les plus riches étrennes de Jour de l'An. Il y en a même pour toutes les bourses. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette grande maison.

L'annonce de la maison Dupuis Frères mérite aussi l'attention de nos lecteurs. Ils y trouveront l'avantage de choisir les cadeaux qu'ils désirent faire à l'occasion du "Jour de l'An."

Les maisons Sauvé et Coutlée offrent aussi à nos lecteurs de magnifiques choix d'articles pour cadeaux. Nous en publions la liste dans une autre colonne du "Rappel."

Femme Gelee

La police du poste No 8, de la rue des Seigneurs a trouvé hier soir vers 5 heures une femme à moitié gelee qui gisait dans une cour. La femme du nom de Mary Robinson a affirmé aux policiers que s'ils ne l'avaient pas recueillie, elle serait morte.

SPORT

AAA. NATIONALE DE MONTREAL

Le Club National est transformé. Les puissants actionnaires de \$100, disparaissent pour faire place aux membres-souscripteurs de la modeste somme de \$4.00 piastres. Notre club devient la chose de tous les amateurs de crose Canadien-français. Il est à espérer que les critiques et les mécontents vont se grouper en un groupe compact. Tous vont travailler ensemble à développer notre club représentatif. Tous vont considérer le but, tous vont comprendre ce qu'il y a de bon dans les grandes lignes du projet. Il ne faut pas s'attarder comme par le passé à critiquer les petits détails. L'organisation humaine parfaite est aussi impossible à réaliser que la république idéale de Platon.

Et puis si l'on se demandait avant de porter un jugement, si l'on a bien les qualités d'un juge. Pensons donc bien avant de parler ou même de crier bien fort que l'art est bien plus difficile que la critique.

Certes, il est permis, il est opportun de faire des suggestions. Mais il est maladroite, nuisible, disons le mot, de porter jugement sur une organisation dont on ne connaît pas le premier rouage.

Les neuf directeurs élus, à savoir: MM. Lamarche, Lefebvre, Meunier, Rochette, O'Farrell, Beaudoin, Laberge, Michaud et Dumouchel, sont des hommes de dévouement et d'expérience. Ils sont prêts à travailler de leur mieux. Seulement ils ne peuvent faire seuls un ouvrage si sérieux. Ils font appel à tous les hommes de bonne volonté.

Si cet aide ne leur fait défaut, ils se font fort de faire réussir l'association rajunie par un sang nouveau. Ils nous glissent même dans l'oreille que si les membres s'enregistraient nombreux, ils doteraient l'association d'un local spacieux où l'on pourrait se consulter et s'entraider en même temps que l'on courrait des moments joyeux.

On fera connaître sous peu les bureaux de recrutement.

Le Hockey

Le club Victoria n'a pas eu de difficulté à vaincre le St. Nicholas, de New-York. Il est bien organisé. Il sera un puissant facteur dans la course au championnat.

QUILLES

La saison des quilles commence cette semaine.

La Lutte

A quand la lutte Kennedy-Tremblay. On nous dit que Tremblay est prêt. Kennedy aurait-il peur?

Choix de fleurs comprises: plantes de toutes sortes: Corbeilles, Paniers rustiques; Banquets, Décorations florales, etc., etc., en vente chez le fleuriste Chs. de Lorimer, fleuriste, 20 rue St-Denis.

Bonne et Heureuse Année Mesdames et Messieurs!



VOUS AVEZ SANS DOUTE songé aux étrennes à faire? Vous désirez offrir un article riche et confortable. Nous vous en offrons en quantité et à petits prix.

Notre maison est renommée par tout le Continent pour la durée, la qualité, et les bas prix de ses fourrures.

Elle offre, à cette époque festive, de jolies choses pour Etrennes. Il faut voir cela!

Ce sont des cadeaux pratiques pour leur utilité, le confort et tout à fait de saison. Nous en avons pour le bébé, la maman, le papa et les amoureux.

La fourrure est surement, de tous les cadeaux, celui qui plaît le mieux.

N'oubliez pas Ceci!

NOTRE MAISON, la plus grande de toute l'Amérique, donne en valeur de 25 à 40 % de plus que toute autre pour les mêmes prix.

Nos artistes excellent dans la coupe et la confection des fourrures.

Nos peaux proviennent directement des grands marchés de fourrures et sont choisies par nos propres acheteurs.

Achetées au comptant et triées sur le volet, notre Maison se trouve dans des conditions exceptionnelles. C'est la seule au Canada qui achète dans les mêmes conditions. Elle peut donc offrir beaucoup mieux qu'ailleurs pour les mêmes prix.

Chs. Desjardins & Cie,

1537 et 1539 rue Ste-Catherine, MONTREAL.

ATLAS

Société Internationale des collectionneurs Atlas. Cartes-vues et cartes-poste illustrées. Membres correspondants dans tous pays. Renseignements gratuits contre timbre de 2 cts. E. Fauteux, 43 rue Vinet, Montréal.

AVIS PUBLIC

La cité de Saint-Henri, corporation municipale, douée de la personnalité civile, s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir un acte amendement la charte de la dite cité (60 Victoria, chapitre 62), et les divers statuts qui amendent la dite loi, aux fins de:

1. Faire revivre, en autant qu'il s'agit d'un candidat à l'échevin, le paragraphe 3 de l'article 50 de la loi 60 Victoria, chapitre 62, qui se lit comme suit:
 - 3. Qu'il n'ait eu son domicile ou son lieu d'affaires, dans les limites de la cité, pendant l'année précédant l'élection.
 2. Désigner les charges d'échevin pour chaque quartier de la cité, par les Nos 1 et 2, respectivement; modifier en conséquence la formule de bulletin de présentation dite "Formule A", et amender ou abroger, selon le cas toutes dispositions de la charte (60 Victoria, chapitre 62), et des divers statuts qui amendent cette loi, qui deviendront incompatibles ou inconciliables.
- Saint-Henri, 20 décembre 1902.
PRIMEAU ET CODERIRE,
Procureurs de la cité de Saint-Henri.

La Bourse

Montréal, 27 Dec. 1902.

Le marché a fermé à midi en plein mouvement de hausse, et a une fois de plus surpris ses observateurs. Samedi, quoique la situation semblait vouloir s'éclaircir, personne n'aurait osé prédire que dans huit jours toutes les valeurs gagneraient de deux à quatre points. C'est cependant ce qui est arrivé. Notre marché s'est naturellement ressenti de ce mouvement parti de la Bourse de New-York. Là-bas, les spéculateurs ne semblent vouloir écouter aucun autre argument que celui d'une hausse. Les taux de l'argent se sont toujours tenus élevés toutes la semaine de 8 à 10 p.c., et l'état de banques a certainement été un désappointement; malgré tout cela, toutes les valeurs ont fermé au plus haut niveau de la semaine. A Montréal, les valeurs qui ont attiré le plus d'attention sont le C.P.R. qui a fermé à 131.34 offert, le Steel Common à 61 et le Détroit qui s'est vendu jusqu'à 88 1-2 x. d., ce qui veut dire 89 1-2.

Le Twin City a aussi repris son sort et s'est échangé à 116 1-2. N'y a pas de doute.

Marché du matin, 27 Dec. 1902	Nombre de parts.	Valeurs	Prix.
225	Can. Pac.	131 1/2	131 1/2
200	do	131 1/2	131 1/2
25	do	131 1/2	131 1/2
125	do	131 1/2	131 1/2
125	do	131 1/2	131 1/2
300	do	131 1/2	131 1/2
3	do	130 1/2	130 1/2
15	do	132	132
25	do	131 1/2	131 1/2
50	do	131 1/2	131 1/2
2	Tor. Bg.	250	250
25	Do St. C.	59 1/2	59 1/2
150	do	59 1/2	59 1/2
10	do	59	59
400	do	60	60
35	do	60 1/2	60 1/2
25	do	60 1/2	60 1/2
25	do	61	61
50	do	60 1/2	60 1/2
25	do	60 1/2	60 1/2
250	do	60 1/2	60 1/2
250	do	60 1/2	60 1/2
75	do	60 1/2	60 1/2
50	do	60 1/2	60 1/2
100	do	60 1/2	60 1/2
75	do	60 1/2	60 1/2
300	do	60 1/2	60 1/2
200	do	61	61
100	do	61 1/2	61 1/2
100	do	61 1/2	61 1/2
3	do	60	60
50	do	61 1/2	61 1/2
75	do	61	61
50	do	60 1/2	60 1/2
25	do	60 1/2	60 1/2
25	do	61	61
20	Mo. Pow.	83 1/2	83 1/2
25	do	83 1/2	83 1/2
10	do	83 1/2	83 1/2
25	do	84	84
20	do	84 1/2	84 1/2
25	do	85	85
50	Twin Cy.	116 1/2	116 1/2
25	do	95	95
25	N. Scotia	101	101
50	do	102 1/2	102 1/2
5	For. Ry.	112	112
5	do	112 1/2	112 1/2
245	Det. Ry.	87	87
25	do	86 1/2	86 1/2
150	do	87	87
25	do	87 1/2	87 1/2
30	do	88	88
25	do	88 1/2	88 1/2
25	do	88 1/2	88 1/2
200	Toledo R.	32 1/2	32 1/2
200	do	32	32
50	do		